

Le responsable, c'est moi

Le responsable, c'est moi
Réflexions sur la responsabilité morale,
l'obligation de rendre compte en démocratie
et les valeurs militaires

Étude préparée pour
la Commission
d'enquête sur
le déploiement des
Forces canadiennes
en Somalie

Arthur Schafer

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1997
Imprimé et relié au Canada

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste, par
l'entremise de Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada – Édition
Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue CP32-64/1997F
ISBN 0-660-95687-X

Données de catalogage avant publication (Canada)

Schafer, A. (Arthur)

Le responsable, c'est moi : réflexions sur la
responsabilité morale, l'obligation de rendre compte en
démocratie et les valeurs militaires : étude

Publ. aussi en anglais sous le titre: *The buck stops here.*

ISBN 0-660-95687-X

N° de cat. CP32-64/1997F

1. Morale militaire — Canada.

2. Responsabilité administrative — Canada.

I. Commission d'enquête sur le déploiement des Forces
canadiennes en Somalie.

II. Titre.

III. Titre: *Réflexions sur la responsabilité morale,
l'obligation de rendre compte en démocratie et les
valeurs militaires.*

U22.S2314 1997 174.9355 C97-980276-8

Table des matières

REMERCIEMENTS vii

PRÉFACE ix

CHAPITRE UN — INTRODUCTION 1

Carte conceptuelle de la responsabilité 3

Le concept de l'obligation de rendre compte 4

**CHAPITRE DEUX — RESPONSABILITÉS LIÉES AUX
FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS PERSONNELLES** 7

Responsabilités liées aux fonctions 7

 Le problème de la responsabilité diffuse 8

 Le modèle de Weber de la responsabilité diffuse 9

La responsabilité absolue 11

 Le responsable, c'est moi 13

 Responsabilité personnelle et « blâmabilité » 14

 Responsabilité diffuse, lorsqu'on prétend n'être
 qu'un « rouage » 15

 L'argument en faveur de la confiance raisonnable en
 ses subordonnés 16

 L'ignorance comme excuse 19

 L'ignorance calculée 20

 Le filtrage de l'information 21

Mesures correctives possibles 22

 L'ignorance : Facteur atténuant ou aggravant? 22

 « Un petit clin d'œil » 23

 La responsabilité de surveiller l'observation de la
 politique 24

**CHAPITRE TROIS — RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE :
LA TRADITION PARLEMENTAIRE BRITANNIQUE 25**
Point de vue canadien 28

Application de l'analyse qui précède 30

**CHAPITRE QUATRE — LES VALEURS DES FORCES
MILITAIRES AU SEIN D'UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE 33**
Les forces militaires dans une société démocratique :
Valeurs en conflit 33

L'intégrité personnelle est la plus grande des vertus
militaires 35

Le souci de l'image : un mal des forces armées? 37
Culture, valeurs et credo militaires 37
Obsession de l'image : Le problème de la loyauté mal
dirigée 38

Erreurs et fautes : Le besoin d'une nouvelle éthique 39

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES 43

APPENDICE I Éditorial, *The Orb and Post*, jeudi 22 août
1996 47

APPENDICE II Lettre de l'ex-ministre de l'Alimentation au
président de la Commission royale sur le système
alimentaire du Nordica 49

Les valeurs des forces militaires au sein d'une société démocratique

LES FORCES MILITAIRES DANS UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE : VALEURS EN CONFLIT

La culture de la démocratie libérale attache une importance fondamentale aux valeurs telles que l'individualité, l'autonomie et la transparence. En revanche, il semble que, de par leur nature même, les organisations militaires aient tendance à accorder la priorité à un ensemble de valeurs très différentes, notamment l'esprit de corps, l'obéissance inconditionnelle aux ordres des supérieurs, et une discipline rigoureuse. Les divergences entre les valeurs d'une collectivité démocratique et celles de ses forces armées créent presque inévitablement des tensions²⁸.

Fait inquiétant, les Forces canadiennes, à l'instar de leurs homologues britanniques et américains, sont en train de perdre contact avec la société qu'elles servent. Personne ne devrait être étonné de voir que les forces armées tendent à se distinguer considérablement des sociétés civiles, mais les événements récents risquent de transformer cet écart en abîme. En effet, les derniers conflits entourant par exemple la place des femmes au sein des forces, même au combat, l'orientation sexuelle et le racisme nous incitent à nous demander si les valeurs militaires traditionnelles sont conformes aux changements sociaux et juridiques que nous vivons actuellement.

Jusqu'à quel point l'armée a-t-elle le droit de se distinguer du reste de la société? La société civile la laissera-t-elle continuer d'imposer à sa guise sa propre éthique? On peut dire sans exagérer que la fin de la guerre froide et les profonds changements sociaux qui sont survenus ont entraîné une crise d'identité aiguë au sein des forces militaires de toutes les sociétés libérales occidentales. En cette période de « paix », il est peu probable que la culture institutionnelle traditionnelle des forces armées puisse survivre sans faire l'objet d'importantes modifications, surtout quand des

journalistes audacieux filment et des revues à scandale publient régulièrement en première page des exemples de transgression des valeurs militaires. D'ailleurs, il ne sont pas les seuls à courir ce genre de scandales. Les principaux médias, tant la presse écrite que télévisée, présentent régulièrement au public des scènes horribles de méfaits commis par des militaires.

La question sous-jacente fondamentale a été formulée adroitement par Kim Krenz, dans une lettre adressée récemment au *Globe and Mail*, « ...le code d'éthique de toute organisation militaire efficace doit être différent de l'image d'une société bienveillante, compatissante et « politiquement correcte » à laquelle aspire le Canada »²⁹. Malgré la tendance actuelle à utiliser les forces armées pour jouer un rôle de maintien de la paix à l'échelle internationale, les militaires auront parfois l'obligation professionnelle, en tant que soldats, de tuer et de détruire. Pour dire les choses franchement, la formation sur l'éthique militaire professionnelle vise entre autres à transformer les jeunes soldats en tueurs qualifiés. Dans une large mesure, c'est le sentiment de loyauté absolue ayant pris naissance au sein des petits groupes militaires qui motive les soldats à affronter de graves dangers et à endurer des situations extrêmement difficiles dans l'exercice de leurs fonctions.

L'écart est mince entre l'esprit de corps et l'attitude du « nous contre eux », attitude qui lie l'ensemble des militaires contre ceux qu'ils considèrent comme des étrangers civils. Ces derniers sont vus comme incapables de comprendre réellement la culture militaire. Puisque les civils sont incapables de comprendre ce que sont la vie et le travail des militaires, l'autorité civile sur les forces armées peut facilement susciter chez les militaires un certain ressentiment qui peut très bien s'exprimer ensuite par des tentatives de dissimulation.

À juste titre, la loyauté et l'obéissance sont traditionnellement considérées comme les plus grandes vertus militaires. Comme le fait remarquer Alfred T. Mahan, « la règle d'obéissance est simplement une façon d'exprimer l'une des vertus militaires dont dépendent toutes les autres »³⁰. Certains prétendent qu'il faut inculquer aux soldats l'obéissance aveugle comme principale vertu, parce que ces derniers sont souvent appelés à agir rapidement et de concert. Le moindre retard ou la moindre hésitation pourrait être fatal. Bien entendu, l'obéissance à ses supérieurs et la loyauté envers ses compagnons peuvent facilement mener à la dissimulation des fautes de ces derniers.

Peu d'auteurs ont réussi aussi bien que Samuel P. Huntington à décrire la valeur suprême de l'obéissance militaire :

Quand le militaire reçoit un ordre légitime d'un supérieur autorisé, il ne discute pas, il n'hésite pas, il n'émet pas sa propre opinion, il obéit instantanément. Il est jugé non pas par les politiques qu'il applique, mais plutôt par la rapidité et l'efficacité avec lesquelles il les exécute. Son but est de parfaire un instrument d'obéissance; l'usage qui est fait de cet instrument ne relève pas de sa responsabilité. Sa plus grande vertu est dans l'exécution des ordres, non dans la responsabilité finale³¹.

L'accent que met Huntington sur les valeurs suprêmes de l'obéissance aveugle et de la loyauté totale ne semble pas déplacé, compte tenu du *telos* fondamental des forces armées : la responsabilité de gérer la violence de manière à protéger la société contre une menace militaire extérieure organisée³².

Il importe de noter toutefois que même Huntington utilise les termes « légitime » et « autorisé » pour nuancer sa version de l'idéal militaire. Cela signifie qu'un soldat ne doit obéir sur le champ qu'aux ordres *légitimes* donnés par un supérieur *autorisé*. Cette précision fait ressortir l'assujettissement essentiel des militaires à la primauté du droit. En fin de compte, c'est à la primauté du droit que le principe de loyauté de tout officier et soldat des forces armées d'une société démocratique doit s'appliquer, comme doit lui-même l'admettre Samuel Huntington, lorsqu'il insiste tant sur la vertu militaire de l'obéissance parfaite.

L'INTÉGRITÉ PERSONNELLE EST LA PLUS GRANDE DES VERTUS MILITAIRES

Dans ce contexte, il faut prendre en considération les commentaires éloquentes du sénateur Hughes de l'Iowa (É.-U.). Il avait formulé ces remarques pour manifester son opposition à la promotion de certains officiers, dont la loyauté envers leur supérieur militaire les avait poussés à faire de fausses déclarations, afin de camoufler des actes allant à l'encontre de la politique nationale :

Je ne serais pas rassuré en pensant que l'un de ces hommes, qui a délibérément fait de fausses déclarations, pourrait un jour se retrouver président des chefs d'état-major interarmées. L'intégrité de notre structure de commandement et de contrôle, chez les autorités tant militaires que civiles, repose sur des hommes d'une parfaite honorabilité, dont l'obéissance aux lois et à la Constitution n'est pas mise en doute... Si nous choisissons de récompenser ces hommes par des promotions, quelles en seront les conséquences? ... Les autres officiers en

concluront-ils que la loyauté et l'obéissance au sein de leur propre service sont plus importantes que le respect des grands principes de droit et de l'autorité civile sur l'autorité militaire³³?

À noter l'expression du sénateur Hughes « hommes de parfaite honorabilité », ou, comme on le dirait aujourd'hui, « hommes et femmes de parfaite honorabilité ».

En réalité, le sénateur Hughes défend deux valeurs militaires importantes : l'intégrité morale et l'obligation de rendre compte en démocratie. Son principal argument est que, même au sein d'une organisation reposant sur une autorité strictement hiérarchique, comme les forces armées, la valeur ultime doit être l'obéissance à la loi, donc à l'autorité civile. Son deuxième argument est que, si on n'inculque pas aux militaires de bonnes valeurs morales (intégrité), leur rendement sera moins efficace et, conséquence tout aussi importante, l'autorité démocratique civile sur les forces armées sera menacée.

En l'absence d'une structure efficace de commandement et de contrôle, le monopole de la force dont est investie l'armée pourrait bien causer du tort à la société, alors que la raison d'être de l'armée est justement de protéger les valeurs de la société. Quand l'armée ne tient pas compte de l'autorité civile ou se donne le pouvoir de déterminer quelles doivent être les limites de cette autorité, on quitte le monde de la démocratie pour entrer dans celui de la dictature militaire.

L'intégrité de la structure de commandement et de contrôle nécessite la communication de renseignements complets et exacts. L'intégrité morale — qui repose avant tout sur la sincérité — doit d'abord être présente chez le personnel subalterne, puis chez les supérieurs immédiats et jusqu'au sommet de la hiérarchie militaire, où la primauté du droit exige qu'il y ait une autorité civile. Mais ce qui est encore plus important, l'intégrité morale nécessite des plus hautes instances militaires qu'elles soient honnêtes avec les autorités civiles (ministres du Cabinet et hauts fonctionnaires) à qui elles doivent rendre compte de leurs actes et du bon fonctionnement général des forces armées.

Aux échelons inférieurs de la chaîne de commandement, le manque d'intégrité entraîne, entre autres conséquences néfastes, des déclarations malhonnêtes, lesquelles sont souvent à l'origine de situations malheureuses qui auraient très bien pu être évitées, comme des blessures et des décès. Aux échelons supérieurs, les déclarations malhonnêtes peuvent donner lieu à des catastrophes militaires d'une ampleur suffisante pour menacer la sécurité nationale. De telles déclarations peuvent également saper le

pouvoir démocratique des forces armées, ce qui représente une menace de nature différente, mais non moins grave, pour la sécurité nationale.

Par conséquent, l'importance qu'accorde Huntington aux valeurs d'obéissance et de loyauté, en tant que principes de base de l'éthique militaire, doit être interprétée dans l'optique d'un engagement général envers l'intégrité morale personnelle : « l'intégrité semble être l'une des rares qualités morales dont dépendent la loyauté et l'obéissance »³⁴.

Il pourrait être utile de revenir sur un point déjà traité en profondeur dans le présent essai, dans le contexte de la bureaucratie civile. Chez les militaires, comme chez les civils, le meilleur moyen de promouvoir l'intégrité morale consiste à encourager et à donner l'exemple³⁵. C'est pourquoi, lorsqu'un officier haut gradé viole l'esprit d'une loi fondamentale préconisant la transparence et l'obligation de rendre compte, son comportement risque de saper un principe de base de l'éthique militaire. Même si, en théorie, il n'a peut-être rien fait de strictement illégal, sa conduite est une violation directe de l'obligation des forces armées de rendre compte en démocratie.

LE SOUCI DE L'IMAGE : UN MAL DES FORCES ARMÉES?

Culture, valeurs et credo militaires

Aucun d'entre nous n'est un être purement atomistique qui évolue dans le vide. Nous subissons tous plus ou moins (et habituellement plus que moins) l'influence de la culture dans laquelle nous vivons et travaillons. Non seulement nos attitudes et nos valeurs mais aussi notre identité en tant qu'individus sont profondément façonnées par les normes et les structures institutionnelles.

Les personnes qui s'enrôlent dans les forces armées sont soumises à un processus de socialisation militaire si puissant et si long que leur identité collective en tant que soldats ou officiers peut aisément annihiler toute socialisation antérieure ayant trait aux valeurs civiles, qui sont moins profondément inculquées.

La diversité et la pluralité des valeurs que l'on trouve généralement dans les sociétés démocratiques libérales offrent un contraste frappant avec l'homogénéité des valeurs et des normes propres à la culture militaire. De telles différences peuvent facilement contribuer à un manque réciproque de compréhension et de respect entre les forces armées et le reste de la société, ce qui peut parfois engendrer un sentiment d'aliénation. Le fait que les membres des forces armées aient tendance à vivre en marge de la

société civile et à entretenir des rapports surtout entre eux les éloigne davantage de l'ensemble de la collectivité. Cela renforce également la loyauté envers les pairs (sur le plan horizontal) et envers les supérieurs (sur le plan vertical)³⁶.

Il existe bien sûr une certaine diversité de vues et de valeurs au sein des forces armées, et il serait simpliste de prétendre qu'il n'y a qu'un seul credo ou culture militaire. Des différences notables se feront vraisemblablement sentir entre les services des forces armées et entre les unités de chaque service. Outre cette diversité « horizontale » de valeurs, il est aussi probable qu'il existe d'importantes différences « verticales » de culture et de valeurs dans la hiérarchie, entre les hauts gradés, les officiers de grade inférieur et les simples soldats. Malgré ces différences, tant horizontales que verticales, il se produira souvent des cas, en particulier lorsque les forces militaires sont attaquées par des profanes présumés ignorants des normes et des valeurs militaires, où l'on peut s'attendre à ce que la quasi-totalité des membres des forces armées fassent front commun pour défendre leurs façons de faire contre toute ingérence de l'extérieur³⁷.

Obsession de l'image : Le problème de la loyauté mal dirigée

Les organisations fortement axées sur l'autorité, particulièrement celles qui attachent beaucoup d'importance à une discipline sévère et à l'esprit de corps, sont systématiquement exposées aux abus de pouvoir et à l'obsession de l'image. Comme l'a fait remarquer le psychologue Philip Flammer, « De nombreux membres des forces militaires semblent avoir la douteuse impression que les critiques, voire les critiques internes de premier ordre, sont une forme de déloyauté »³⁸.

Bien entendu, l'obsession de l'image n'est pas un problème particulier aux forces militaires. Chaque organisation veut se montrer sous le meilleur jour; tous les administrateurs cherchent à éviter la publicité négative. On donne souvent de l'expression « loyauté organisationnelle » l'interprétation suivante : ce qui exige que les militaires de tous grades soient prêts à cacher des vérités désagréables ou même parfois à dissimuler des renseignements qui, s'ils étaient divulgués, auraient pour effet de nuire à certaines réputations. Toutefois, la déformation organisationnelle de l'obsession de l'image a tendance à caractériser, avec une régularité déconcertante, les sociétés « fermées » comme les forces militaires (et la police).

La portée du présent essai ne me permet pas d'expliquer dans ses moindres détails ce phénomène inquiétant, mais j'offrirai quelques assertions

provisoires. Je ne formulerai aucun commentaire sur l'explication abondamment discutée selon laquelle le pouvoir corrompt et le degré de corruption augmente en fonction du pouvoir. Cette thèse explicative renferme sans aucun doute d'importantes vérités, mais d'autres facteurs méritent notre attention.

Pour pouvoir remplir leur rôle principal, c'est-à-dire protéger la société contre les menaces externes de violence, les forces armées doivent créer et maintenir une organisation où les soldats ont suffisamment confiance en leurs officiers et ces derniers en leurs supérieurs, pour risquer leur vie au combat. Confier sa vie à une autre personne, ou même à une organisation, exige une grande confiance dans la capacité de cette personne ou de cette organisation à faire en sorte qu'on soit exposé le moins possible à des risques inutiles. Cela pourrait même nécessiter un niveau de confiance qui frôle la pensée magique. Pour conserver cette confiance, l'organisation et ses représentants doivent s'efforcer de donner, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'apparence de l'infailibilité.

Hélas, comme je l'ai déjà mentionné, la faillibilité est une caractéristique inévitable de la nature humaine et, *a fortiori*, de toute organisation humaine. Puisque aucune création humaine n'est parfaite, la nécessité de paraître infailible implique la nécessité de dissimuler toute preuve d'erreurs, de bévues, de mauvais calculs et d'incompétence pure et simple, sans parler de l'avidité, de la corruption, de la vénalité, du carriérisme et autres imperfections d'ordre moral. Par conséquent, le système militaire ne peut espérer réussir à paraître infailible sans rejeter de manière dogmatique d'abondantes preuves du contraire et dissimuler, par le mensonge et la tromperie, les preuves qui permettraient de révéler le caractère irréal de ses prétentions.

Voilà qui explique, du moins dans une assez forte mesure, pourquoi les forces armées semblent si souvent mêlées à des dissimulations et à des tromperies. Il s'agit certes d'une explication mais pas d'une justification. Pour de nombreux membres de l'élite dirigeante des forces militaires, les avantages qu'il y a à cacher les erreurs en ayant recours aux dissimulations et aux tromperies sont plus directement manifestes que les inconvénients. Toutefois, s'ils sont bien calculés, ces derniers peuvent nettement l'emporter sur les premiers, du moins avec le temps.

ERREURS ET FAUTES : LE BESOIN D'UNE NOUVELLE ÉTHIQUE

Le mythe de l'infailibilité militaire exige, à tout le moins de la part des commandants, une « mentalité ne tolérant aucune erreur »³⁹. En d'autres

termes, la poursuite de l'excellence dans les forces armées — un but dont le mérite est indiscutable — se traduit par des attentes dangereusement irréalistes voulant que les commandants ne commettent jamais d'erreurs. Sous sa forme extrême, cette mentalité condamnerait même les erreurs non coupables (ou « infortunes »).

Il n'est pas étonnant qu'une doctrine aussi butée puisse entraîner des conséquences beaucoup plus négatives que positives en ce qui a trait au rendement militaire. D'abord, le prétexte de l'infaillibilité engendre beaucoup d'hypocrisie. La malhonnêteté et la dissimulation deviennent la règle plutôt que l'exception. Le camouflage devient un mode de vie plutôt qu'une rare exception. Le carriérisme supprime le professionnalisme et la corruption morale se généralise.

Fait tout aussi important, à moins que les erreurs ne soient reconnues et analysées, leurs auteurs ne peuvent tirer les leçons appropriées.

Il est intéressant de constater que les médecins, dont les erreurs sont souvent une question de vie ou de mort, comme celles des militaires, éprouvent des problèmes similaires lorsqu'il s'agit de les admettre. McIntyre et Popper disent ceci au sujet de la profession médicale (mais leurs propos s'appliquent tout autant à la profession militaire) :

Notre nouveau principe doit consister à tirer des leçons de nos erreurs afin que nous puissions les éviter dans l'avenir; ce principe devrait même avoir le pas sur l'acquisition d'informations nouvelles. La dissimulation des erreurs doit être considérée comme un péché mortel⁴⁰.

Par ailleurs, les progrès seront effectivement lents si chacun de nous ne peut tirer de leçons que de ses propres erreurs. Nous devons nous encourager les uns les autres non seulement à faire preuve d'autocritique, mais aussi à être disposés à attirer l'attention des autres sur nos erreurs.

Même les personnes capables de faire face à leurs erreurs avec honnêteté peuvent hésiter à les faire connaître à d'autres. Néanmoins, ce n'est que lorsque les erreurs commises par divers membres d'une organisation sont décelées et mises en commun qu'il est possible de déterminer les causes fondamentales. Par conséquent, à moins que ces personnes ne soient prêtes à regrouper et à analyser leurs erreurs, des problèmes systémiques peuvent très bien passer inaperçus, et l'organisation ne sera pas en mesure d'élaborer des stratégies permettant de réduire le plus possible les risques que des erreurs analogues ne se produisent dans l'avenir.

Dans des forces armées véritablement professionnelles, la reddition de comptes signifierait l'obligation imposée à chaque soldat, mais surtout à

chaque officier, d'améliorer les normes de l'organisation. L'exercice efficace des fonctions militaires, à chaque niveau de la hiérarchie, exige que soit en place un système de contrôle et d'évaluation et, au besoin, que soient modifiées et améliorées les façons de faire. Le souci de l'image devrait être subordonné au souci de l'intégrité professionnelle. À la longue, bien sûr, il se pourrait que ces deux *desiderata* coïncident par bonheur. Mais à court terme, ils peuvent souvent sembler opposés.

Somme toute, lorsque l'éthique qui prédomine au sein d'une organisation est fondée sur l'intolérance, et que la critique est généralement synonyme de condamnation plutôt que de respect mutuel, on peut s'attendre à trouver en même temps une éthique fondée sur la tromperie et la dissimulation. Non seulement une telle éthique est peu souhaitable sur le plan moral, mais elle nuit également à l'exercice efficace des fonctions. Dans les forces armées, des erreurs qui ne sont pas corrigées parce que non décelées peuvent facilement entraîner des pertes de vies qui auraient pu être évitées ou même, dans les cas extrêmes, une catastrophe militaire. Fait tout aussi important, une éthique fondée sur la tromperie et la dissimulation est incompatible avec une organisation militaire qui a l'obligation de rendre compte dans une société démocratique libérale.

Le présent exposé sur le besoin d'une nouvelle éthique en ce qui a trait à l'admission des erreurs semble indiquer qu'il faille se livrer à une réflexion plus poussée sur la vertu qu'est la loyauté. Comme le constate judicieusement Basil Liddell Hart, spécialiste de l'histoire militaire, la loyauté est « une qualité noble, à condition qu'elle ne rende pas aveugle et qu'elle n'exclue pas l'attachement profond à la vérité et à la décence »⁴¹.

- 13 Jean Anouilh, *Becket*, acte IV, traduction de Lucienne Hill (Londres : Methuen, 1961), p. 110.
- 14 Colin Turpin, « Ministerial Responsibility: Myth or Reality? » dans *The Changing Constitution*, (dir.) J. Jowell et D. Oliver, troisième édition (1994).
- 15 Sir Richard Scott, « Ministerial Accountability », dans *Public Law* (Londres : Sweet and Maxwell Ltd., automne 1996), p. 410.
- 16 Scott, « Ministerial Accountability », p. 410.
- 17 Sir David Maxwell Fyfe, House of Commons Debates, colonne 1285 (20 juillet 1954), cité dans Scott, « Ministerial Accountability », p. 411.
- 18 Fyfe, Debates, colonnes 1286-1287, cité dans Scott, « Ministerial Accountability », p. 412.
- 19 Scott, « Ministerial Accountability », p. 412.
- 20 Témoignage devant la Commission d'Enquête Scott sur l'exportation de matériel de défense et de biens à double usage en Iran, 9 février 1994, transcription, p. 22-23, cité dans Scott, « Ministerial Accountability », p. 413. Le gouvernement britannique a énoncé sa conception de la responsabilité ministérielle et de la reddition de comptes dans *The Civil Service: Taking Forward Continuity and Change*, Cm. 2748 (janvier 1995).
- 21 Treasury and Civil Service Committee, *Civil Servants and Ministers: Duties and Responsibilities, 1985-1986*, Septième rapport du Comité, Chambre des communes 92II, paragraphe 313, cité dans Scott, « Ministerial Accountability », p. 415.
- 22 Treasury and Civil Service Committee, *The Role of the Civil Service, 1993-1994*, Cinquième rapport du Comité, Chambre des communes 27-1, paragraphe 133.
- 23 Scott, « Ministerial Accountability », p. 415.
- 24 S.L. Sutherland, « Responsible Government and Ministerial Responsibility: Every Reform Is Its Own Problem », *Revue canadienne de science politique* XXIV/1 (mars 1991), p. 103.
- 25 Sutherland, « Responsible government », p. 104-105.
- 26 Comité spécial sur la réforme de la Chambre des communes : *Troisième rapport* (Ottawa : Imprimeur de la Reine, 1985), p. 20.
- 27 Sutherland, « Responsible government », p. 120.
- 28 Philip M. Flammer, « Conflicting loyalties and the American military ethic », *The American Behavioral Scientist* 19/5 (mai/juin 1976), p. 589-590.
- 29 *The Globe and Mail*, 8 janvier 1997.

- 30 Cité dans Samuel P. Huntington, *The Soldier and the State* (Cambridge, Mass.: Harvard University Press, 1957), p. 73.
- 31 Huntington, *The Soldier and the State*, p. 73.
- 32 Samuel P. Huntington, « Officership as a Profession », dans *War, Morality, and the Military Profession*, (dir.) M. M. Wakin (Boulder, Colorado : Westview Press, 1979), p. 19.
- 33 Sénat des États-Unis, bulletin du Congrès, 1974, p. 56258, cité dans M.M. Wakin, « The ethics of leadership », *American Behavioral Scientist* 19/5 (mai/juin 1976), p. 578-579.
- 34 Wakin, « The ethics of leadership », p. 579.
- 35 Général John D. Ryan, *Study on Military Professionalism* (Carlisle Barracks, Pa. : US Army War College, 1970), p. 40-41.
- 36 Voir John Kleinig, *The Ethics of Policing* (New York : Cambridge University Press, 1996), p. 67-81, pour un exposé parallèle sur la culture institutionnelle qui façonne l'éthique et les valeurs des policiers.
- 37 Pour un exposé sur des phénomènes connexes dans les forces de police, voir Kleinig, *The Ethics of Policing*, p. 68-71.
- 38 Flammer, « Conflicting loyalties », p. 590.
- 39 Flammer, « Conflicting loyalties », p. 597.
- 40 Neil McIntyre et Karl Popper, « The critical attitude in medicine: the need for a new ethics », *British Medical Journal* 287/24-31 (décembre 1983), p. 1920.
- 41 Basil Liddell Hart, *Why don't we learn from history* (New York : Hawthorn, 1971), p. 30-31.

Le responsable, c'est moi : Réflexions sur la responsabilité morale, l'obligation de rendre compte en démocratie et les valeurs militaires

Arthur Schafer

Cette étude offre une analyse conceptuelle des idéaux de la responsabilité et de l'obligation de rendre des comptes. Elle pose certaines questions et tente d'y répondre, notamment : quand est-il légitime de rejeter sur les hauts dirigeants d'une organisation la responsabilité des erreurs commises par leurs subalternes? Quand quelque chose va mal dans une grande organisation complexe comme les forces armées du Canada, qui est responsable? Qui doit rendre des comptes? À qui doit-on en imputer la faute? Un plaidoyer d'ignorance — « je n'étais tout simplement pas au courant du camouflage » — constitue-t-il jamais une défense valable?

On y analyse également la doctrine de la responsabilité ministérielle dans les régimes britannique et canadien. Est-il réaliste de s'attendre à ce qu'un ministre soit tenu responsable de toutes les erreurs qui se commettent dans son ministère?

On examine enfin les valeurs militaires traditionnelles. Quelles attitudes et valeurs attendons-nous des forces armées du Canada? Jusqu'à quel point souhaitons-nous que ses membres soient différents de nous? L'étude conclut qu'une nouvelle éthique militaire est nécessaire si nous voulons en arriver à l'exercice d'un contrôle civil effectif sur les forces armées du Canada.

ARTHUR SCHAFFER est professeur de philosophie et directeur du Centre for Professional and Applied Ethics à l'université du Manitoba. Il se spécialise dans la philosophie morale, sociale et politique et a publié de nombreux ouvrages dans tous ces domaines.

Commission d'enquête
sur le déploiement des
Forces canadiennes en Somalie

ISBN 0-660-95687-X



9 780660 956879